

24.01.2023 Kit Components

Product code	Description
85792	3K Clear Coat Kit
Components:	
85792A	3K KIT CLEAR COAT CAR LIGHTS - Clear coat
85792B	3K KIT CLEAR COAT CAR LIGHTS Hardener
85792C	3K KIT CLEAR COAT CAR LIGHTS - Protector



Page: 1/12

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 24.01.2023 Numéro de version 10 (remplace la version 9) Révision: 18.01.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit 3K KIT CLEAR COAT CAR LIGHTS Clear coat
- · Code du produit 85792A
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées POUR USAGE PROFESSIONNEL ET INDUSTRIEL SEULEMENT
- · Emploi de la substance / de la préparation Vernis
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur :

KENT France SAS 29 RUE CHARLES EDOUARD JEANNERET **TECHNOPARC** 78300 POISSY

Tel: 01 82 03 02 15 Heures de bureau, de 08.00 à 17.00

Fax: 01.82.03.02.82 SDS@kenteurope.com

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre anti-poison 24 heures le numéro de téléphone d'urgence ORFILA (INRS):+ 33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.



GHS08 danger pour la santé

STOT RE 2 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux. Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée. STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger









GHS02

GHS07

· Mention d'avertissement Attention

(suite page 2)

Page : 2/12

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2023 Numéro de version 10 (remplace la version 9) Révision: 18.01.2023

Nom du produit 3K KIT CLEAR COAT CAR LIGHTS - Clear coat

(suite de la page 1)

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Masse réactionnelle de l'éthylbenzène et du xylène

acétate de n-butyle

reaction mass of α -3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphenyl)propionyl- ω -hydroxyphenyl)propionyl- ω -3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphenyl)propionyl- ω -3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphenyl)propionyloxypoly(oxyethylene)

1-méthyl 1,2,2,6,6-pentaméthylpipéridin-4-yl décanedioate bis(1,2,2,6,6-pentaméthylpipéridin-4-yl) décanedioate

· Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.

P308+P311 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRÉ ANTIPOISON/un médecin.

2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· **PBT:** Non applicable. · **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description: Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux

Composants contribua	nt aux dangers.	
Numéro CE: 905-588-0 Reg.nr.: 01-2119488216-32 01-2119486136-34	1 V : 10 = 1q. 0, : 1220, W 0 : 0 : 1 = 2, : 10 : 0, : 10 p. : 0 x. : 1, : 100 : 1, V : 100 : 10 x.	25-50%
CAS: 123-86-4 EINECS: 204-658-1 Reg.nr.: 01-2119485493-29	acétate de n-butyle ♦ Flam. Liq. 3, H226; ♦ STOT SE 3, H336, EŪH066	10-25%
CAS: 64742-95-6 EINECS: 265-199-0 Reg.nr.: 01-2119486773-24	solvant naphta aromatique léger (pétrole) § Flam. Liq. 3, H226; \$ Asp. Tox. 1, H304; \$ Aquatic Chronic 2, H411; \$ STOT SE 3, H335; STOT SE 3, H336	5-10%
CAS: 100-41-4 EINECS: 202-849-4 Reg.nr.: 01-2119489370-35	éthylbenzène ♦ Flam. Liq. 2, H225; ♦ STOT RE 2, H373; Asp. Tox. 1, H304; ♦ Acute Tox. 4, H332	<3%
CAS: 108-65-6 EINECS: 203-603-9 Reg.nr.: 01-2119475791-29	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	<3%
CAS: 2530-83-8 EINECS: 219-784-2 Reg.nr.: 01-2119513212-58	[3-(2,3-époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane Eye Dam. 1, H318	<3%
CAS: 104810-48-2 ELINCS: 400-830-7 Reg.nr.: 01-0000015075-76	reaction mass of α-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphenyl)propionyl-ω-hydroxypoly(oxyethylene) and α-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphenyl)propionyl-ω-3-(3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphenyl)propionyloxypoly(oxyethylene) Aquatic Chronic 2, H411; Skin Sens. 1A, H317	<1%
Numéro CE: 939-607-9 Reg.nr.: 01-2119977130-42	Composés d'ammonium quaternaire, C12-14 (nombres pairs)-alkyléthyldiméthyle, sulfates d'éthyle Acute Tox. 3, H311; Skin Corr. 1C, H314; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; Acute Tox. 4, H302	<0,5%
CAS: 97-88-1 EINECS: 202-615-1 Reg.nr.: 01-2119486394-28	méthacrylate de butyle ♦ Flam. Liq. 3, H226; ♦ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	<0,25%
CAS: 868-77-9 EINECS: 212-782-2 Reg.nr.: 01-2119490169-29	méthacrylate de 2-hydroxyéthyle Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317	<0,25%
CAS: 1065336-91-5 Numéro CE: 915-687-0	1-méthyl 1,2,2,6,6-pentaméthylpipéridin-4-yl décanedioate bis(1,2,2,6,6-pentaméthylpipéridin-4-yl) décanedioate	<0,25%

Page: 3/12

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2023 Numéro de version 10 (remplace la version 9) Révision: 18.01.2023

Nom du produit 3K KIT CLEAR COAT CAR LIGHTS - Clear coat

(suite de la page 2)

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

- Indications générales : Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- · après inhalation :

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

après contact avec les yeux :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

- après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou brouillard d'eau. Combattre les foyers importants par de brouillard d'eau ou de la mousse résistant à l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

5.3 Conseils aux pompiers

Equipement spécial de sécurité :

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie

Porter un vêtement de protection totale

Porter un appareil de protection respiratoire.

· Autres indications Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à une aération suffisante

Tenir éloignées les sources d'incendie

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselquhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air)

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

Eviter le dégagement d'aérosols.

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre une charge électrostatique.

(suite page 4)

Page: 4/12

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2023 Numéro de version 10 (remplace la version 9) Révision: 18.01.2023

Nom du produit 3K KIT CLEAR COAT CAR LIGHTS - Clear coat

(suite de la page 3)

Tenir des appareils de protection respiratoire.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Stockage:

· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Stocker dans un endroit frais.

Indications concernant le stockage commun : non nécessaire

Autres indications sur les conditions de stockage :

5-30°C

Stocker au frais et au sec dans des fûts métalliques bien fermés

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

- Classe de stockage: 3
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

. (Composant	s présentant	des va	leurs-seuil	a surveil	ler par	poste de	travaii :
	Manan vánatis		h		à			

Masse réactionnelle de l'éthylbenzène et du xylène

VLEP Valeur momentanée: 442 mg/m³, 100 ppm Valeur à long terme: 221 mg/m³, 50 ppm risque de pénétration percutanée

123-86-4 acétate de n-butyle

VLEP Valeur momentanée: 723 mg/m³, 150 ppm Valeur à long terme: 241 mg/m³, 50 ppm

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

VLEP Valeur momentanée: 550 mg/m³, 100 ppm Valeur à long terme: 275 mg/m³, 50 ppm risque de pénétration percutanée

Informations relatives à la réglementation VLEP: ED 1487 05.2021

DNEL					
Masse réa	Masse réactionnelle de l'éthylbenzène et du xylène				
Dermique	Long terme systémique	180 mg/kg bw/day (Travailleur)			
Inhalatoire	Long terme systémique	77 mg/m3 (Travailleur)			
	Aiguë systémique	289 mg/m3 (Travailleur)			
123-86-4 a	cétate de n-butyle				
Dermique	Aiguë systémique	11 mg/kg bw/day (Travailleur)			
	Long terme systémique	11 mg/kg bw/day (Travailleur)			
Inhalatoire	Long terme systémique	300 mg/m3 (Travailleur)			
	Aiguë local	600 mg/m³ (Travailleur)			
	Long terme local	300 mg/m³ (Travailleur)			
	Aiguë systémique	600 mg/m³ (Travailleur)			
64742-95-6	solvant naphta aroma	tique léger (pétrole)			
Dermique	Long terme systémique	25 mg/kg/day (Travailleur)			
Inhalatoire	Long terme systémique	150 mg/m³ (Travailleur)			
100-41-4 é	thylbenzène				
Dermique	Long terme systémique	180 mg/kg/day (Travailleur)			
Inhalatoire	Aiguë local	293 mg/m³ (Travailleur)			
	Long terme local	77 mg/m³ (Travailleur)			
108-65-6 a	cétate de 2-méthoxy-1-i	méthyléthyle			
Dermique	Long terme systémique	796 mg/kg/day (Travailleur)			
Inhalatoire	Long terme systémique	275 mg/m³ (Travailleur)			
	Long terme local	550 mg/m3 (Travailleur)			
141-78-6 acétate d'éthyle					
Dermique	Long terme systémique	63 mg/kg bw/day (Travailleur)			
Inhalatoire	Long terme systémique	734 mg/m3 (Travailleur)			
	Aiguë local	1.468 mg/m3 (Travailleur)			
	Long terme local	734 mg/m3 (Travailleur)			
	Aiguë systémique	1.468 mg/m3 (Travailleur)			

(suite page 5)

Page: 5/12

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Révision: 18.01.2023 Date d'impression: 24.01.2023 Numéro de version 10 (remplace la version 9)

Nom du produit 3K KIT CLEAR COAT CAR LIGHTS - Clear coat

(suite de la page 4)

PNEC

Masse réactionnelle de l'éthylbenzène et du xylène

PNEC 0,327 mg/l (Aqua (eau douce))

0,327 mg/l (Aqua (marine))

12,46 mg/l (Sédiments d'eau douce)

12,46 mg/l (Sédiments de l'eau de mer)

6,58 mg/l (Station d'épuration)

2,31 (Sol)

123-86-4 acétate de n-butyle

PNEC 0,18 mg/l (Aqua (eau douce))

0,36 mg/ml (Aqua (intermittent))

0,018 mg/ml (Aqua (marine))

0,981 mg/kg (Sédiments d'eau douce)

0,0981 mg/kg (Sédiments de l'eau de mer)

35,6 mg/l (Station d'épuration)

0.09 mg/kg (Sol)

100-41-4 éthylbenzène

PNEC 0,1 mg/l (Aqua (eau douce))

0,1 mg/l (Aqua (intermittent))

0,1 mg/l (Aqua (marine))

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

PNEC 0,635 mg/l (Aqua (eau douce))

1,27 mg/l (Aqua (intermittent))

0,0127 mg/l (Aqua (marine))

26.670 mg/kg (Sédiments de l'eau de mer)

38,3 mg/l (Station d'épuration)

53.182 mg/kg (Sol)

141-78-6 acétate d'éthyle

PNEC 0,24 mg/l (Aqua (eau douce))

0,024 mg/l (Aqua (marine))

1,15 mg/kg (Sédiments d'eau douce)

0,115 mg/kg (Sédiments de l'eau de mer)

650 mg/l (Station d'épuration)

Indications complémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

- · Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- Mesures générales de protection et d'hygiène :

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Conserver à part les vêtements de protection.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Protection respiratoire :

En cas d'exposition faible ou de courte durée, filtre respirateur; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Filter A (EN 14387)

Protection des mains :



Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Tous gants de protection chimique certifiés selon la norme EN 374

(suite page 6)

Page : 6/12

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2023 Numéro de version 10 (remplace la version 9) Révision: 18.01.2023

Nom du produit 3K KIT CLEAR COAT CAR LIGHTS - Clear coat

(suite de la page 5)

Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Valeur pour la perméabilité: taux 6 > 480 minutes.

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques.

· Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

État physique
Couleur:
Odeur:
Seuil olfactif:
Point de fusion:

liquide

transparent
aromatique

Non déterminé

non déterminé

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition non déterminé non determiné Inflammabilité Inflammable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

· inférieure :Non déterminé.· supérieure :Non déterminé.

Point d'éclair : 23 °C (ASTM D93 02a (closed cup))

Température de décomposition : Non déterminé.

PH Le mélange n'est pas soluble (dans l'eau).

· Viscosité :

· Viscosité cinématique Non déterminé. · dynamique : Non déterminé.

· Solubilité

· l'eau : non ou peu miscible
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)
· Pression de vapeur : non ou peu miscible
Non déterminé.
Non déterminé.

Densité et/ou densité relative

Densité: non déterminée

Densité relative. à 20 °C 0.96

Densité de vapeur: Non déterminé.

9.2 Autres informations

Aspect:

Forme: liquide

Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.

Température d'auto-inflammation

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs

vapeur-air peuvent se former.

· Teneur en solvants :

· solvants organiques 580 RFU

· Modification d'état

· Vitesse d'évaporation. Non déterminé.

· Informations concernant les classes de danger physique

Substances et mélanges explosibles néant
Gaz inflammables néant
Aérosols néant
Gaz comburants néant

(suite page 7)

Page: 7/12

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Numéro de version 10 (remplace la version 9) Révision: 18.01.2023 Date d'impression : 24.01.2023

Nom du produit 3K KIT CLEAR COAT CAR LIGHTS - Clear coat

(suite de la page 6)

	(earie as in page
Gaz sous pression	néant
Liquides inflammables	Liquide et vapeurs inflammables.
Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
Liquides pyrophoriques	néant
Matières solides pyrophoriques	néant
Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz	
inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Formation de mélanges gazeux explosifs au contact de l'air
- · 10.4 Conditions à éviter Chaleur. Les surfaces chaudes. Sources d'ignition. Flames.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

	•	pte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
		terminantes pour la classification :
Masse réa	ctionnelle d	e l'éthylbenzène et du xylène
Oral	LD50	>5.840 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.920 mg/kg (Lapin)
	' '	>25 mg/l (rat)
123-86-4 a	cétate de n-	butyle
Oral	LD50	14.000 mg/kg (rat)
64742-95-6	solvant na	phta aromatique léger (pétrole)
Oral	LD50	>6.800 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>3.400 mg/kg (Lapin)
100-41-4 é	thylbenzène	
Oral	LD50	3.500 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	5.000 mg/kg (Lapin)
108-65-6 a	cétate de 2-i	méthoxy-1-méthyléthyle
Oral	LD50	8.500 mg/kg (rat)
2530-83-8	[3-(2,3-épox	ypropoxy)propyl]triméthoxysilane
Oral	LD50	8,025 mg/kg (rat) (OECD Test Guideline 401)
Dermique	LD50	4.250 mg/kg (Lapin)
	, ,	>5,3 mg/l (rat) (OECD Test Guideline 403)
	éthacrylate d	
	LD50	22.600 mg/kg (rat)
Dermique		11.300 mg/kg (rbt)
Inhalatoire	LC50 (4 hr)	28,6 mg/l (rat)
141-78-6 a	cétate d'éth	yle
Oral	LD50	4.935 mg/kg (rbt)
		de 2-hydroxyéthyle
Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
		(suite pa

Page: 8/12

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2023 Numéro de version 10 (remplace la version 9) Révision: 18.01.2023

Nom du produit 3K KIT CLEAR COAT CAR LIGHTS - Clear coat

(suite de la page 7)

Dermique LD50 >3.000 mg/kg (Lapin)

- de la peau : Provoque une irritation cutanée.
- · des yeux : Provoque une sévère irritation des yeux.
- · Sensibilisation : Peut provoquer une allergie cutanée.
- Mutagénicité sur les cellules germinales Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée
- Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- 11.2 Informations sur les autres dangers
- Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

12.1 Toxicité			
Toxicité aquatique :			
Masse réaction	nelle de l'éthylbenzène et du xylène		
EC50 (48 hr)	3,2-9,5 mg/l (Daphnia magna)		
LC50 (96 hr)	8,9-16,4 mg/l (Pimephales promelas)		
NOEC (72 hr)	0,44 mg/l (Algues)		
NOEC	1,3 mg/l (Poisson)		
NOEC (7 days)	0,96 mg/l (Daphnia magna)		
123-86-4 acétate	e de n-butyle		
EC50 (48 hr)	44 mg/l (Daphnia magna)		
EC50 (72 hr)	674,7 mg/l (Desmodesmus subspicatus)		
LC50 (48 hr)	44 mg/l (Daphnia magna)		
LC50 (96 hr)	18 mg/l (Pimephales promelas)		
NOEC (72 hr)	200 mg/l (Desmodesmus subspicatus)		
100-41-4 éthylb	enzène		
EC50	>100 mg/l (Daphnia magna)		
LC50 (96 hr)	>10 mg/l (Poisson)		
108-65-6 acétate	de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		
EC50 (48 hr)	>100 mg/l (Crustacés)		
EC50 (72 hr)	>100 mg/l (Algues)		
LC50 (96 hr)	>100 mg/l (Poisson)		
NOEC	100 mg/l (Crustacés)		
	>10 mg/l (Poisson)		
	3-époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane		
EC50 (96 hr)	350 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)		
EC50 (48 hr)	324 mg/l (Daphnia magna)		
LC50 (96 hr)	55 mg/l (Cyprinus carpio)		
NOEC (21 days)	100 mg/l (Daphnia magna)		
Composés d'an	nmonium quaternaire, C12-14 (nombres pairs)-alkyléthyldiméthyle, sulfates d'éthyle		
LC50 (96 hr)	13,8 mg/l (Danio rerio (Zebra fish; semistatic)) (OECD 203)		
141-78-6 acétate	d'éthyle		
EC50 (48 hr)	165 mg/l (Daphnia magna)		
EC50 (72 hr)	>900 mg/l (Algues)		
LC50 (96 hr)	230 mg/l (Pimephales promelas)		
868-77-9 métha	crylate de 2-hydroxyéthyle		
EC50	>3.000 mg/l (Pseudomonas flouresens) (16 hr)		
EC50 (48 hr)	380 mg/l (Daphnia magna)		
EC50 (72 hr)	836 mg/l (Selenastrum capricornutum)		

(suite page 9)

Page: 9/12

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2023 Numéro de version 10 (remplace la version 9) Révision: 18.01.2023

Nom du produit 3K KIT CLEAR COAT CAR LIGHTS - Clear coat

LC50 (96 hr) >100 mg/l (Poisson) (ORYZLAS LATIPES)

(suite de la page 8)

- 2000 (00 m) 100 mg/r (1 01000m) (011122/10 2/11/1 20)
- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable
- · 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

- 12.7 Autres effets néfastes
- · Remarque: Nocif pour les poissons.
- Autres indications écologiques :
- Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre) : polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Nocif pour les organismes aquatiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation : Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Tree de la desta de la compara			
· Catalogu	Catalogue européen des déchets		
08 00 00	DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBU- TION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRES D'IMPRESSION		
08 01 00	déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis		
08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses		
HP3	Inflammable		
HP4	Irritant - irritation cutanée et lésions oculaires		
HP5	Toxicité spécifique pour un organe cible (STOT)/toxicité par aspiration		
HP6	Toxicité aiguë		
HP14	Écotoxique		

· Emballages non nettoyés :

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
- ADR, IMDG, IATA

UN1263

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· ADR

1263 PEINTURES

· **IMDG, IATA** PAINT

- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- · ADR



· Classe 3 (F1) Liquides inflammables.

(suite page 10)

Page: 10/12

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2023 Numéro de version 10 (remplace la version 9) Révision: 18.01.2023

Nom du produit 3K KIT CLEAR COAT CAR LIGHTS - Clear coat

(suite de la page 9) Étiquette 3 IMDG, IATA Class 3 Liquides inflammables. · Label 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA III14.5 Dangers pour l'environnement Polluant marin : Non · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Liquides inflammables. · Indice Kemler : 30 No EMS: F-E,S-E · Stowage Category · 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI Non applicable · Indications complémentaires de transport : · Quantités limitées (LQ) 5L · Quantités exceptées (EQ) Code: E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml Catégorie de transport Code de restriction en tunnels D/E Limited quantities (LQ) Excepted quantities (EQ) Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml · "Règlement type" de l'ONU: UN 1263 PEINTURES, 3, III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t
- RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques Annexe II
- Aucun des composants n'est compris.
- RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- · Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 11)

Page: 11/12

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 24.01.2023 Numéro de version 10 (remplace la version 9) Révision: 18.01.2023

Nom du produit 3K KIT CLEAR COAT CAR LIGHTS - Clear coat

(suite de la page 10)

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

108-88-3 toluène

3

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

108-88-3 toluène

3

- · Prescriptions nationales :
- · Directives techniques air :

Classe	Part en %
NK	43,4

- · Classe de pollution des eaux : Classe de danger pour l'eau 2 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 2) : polluant
- · 15.2 Evaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H304
- H311 Toxique par contact cutané.
- H312 Nocif par contact cutané.
- Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H314
- Provoque une irritation cutanée. H315
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332 Nocif par inhalation.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

- · Service établissant la fiche technique : Service protection de l'environnement
- · Date de la version précédente: 31.08.2022
- · Numéro de la version précédente: 9
- Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation
ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society) DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2 Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë - Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aigué – Catégorie 4 Skin Corr. 1C: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1C

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2 Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2 Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1A STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2 Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1 Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

(suite page 12)

Page: 12/12

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2023 Numéro de version 10 (remplace la version 9) Révision: 18.01.2023

Nom du produit 3K KIT CLEAR COAT CAR LIGHTS - Clear coat

(suite de la page 11)

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3 * * Données modifiées par rapport à la version précédente *



Page: 1/11

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2023 Numéro de version 9 (remplace la version 8) Révision: 18.01.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit
- Nom du produit 3K KIT CLEAR COAT CAR LIGHTS Hardener
- · Code du produit 85792B
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
 POUR USAGE PROFESSIONNEL ET INDUSTRIEL SEULEMENT
- · Emploi de la substance / de la préparation Durcisseur
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur :

KENT France SAS 29 RUE CHARLES EDOUARD JEANNERET TECHNOPARC 78300 POISSY

Tel: 01 82 03 02 15 Heures de bureau, de 08.00 à 17.00

Fax: 01.82.03.02.82 SDS@kenteurope.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre anti-poison 24 heures le numéro de téléphone d'urgence ORFILA (INRS):+ 33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.



GHS07

Acute Tox. 4 H332 Nocif par inhalation.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger





GHS02

GHS07

· Mention d'avertissement Danger

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Polyisocyanate aliphatique 4-méthylpentane-2-one acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle acétate de n-butyle

Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

(suite page 2)

Page : 2/11

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2023 Numéro de version 9 (remplace la version 8) Révision: 18.01.2023

Nom du produit 3K KIT CLEAR COAT CAR LIGHTS Hardener

(suite de la page 1)

H332 Nocif par inhalation.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.

· Indications complémentaires:

Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

- Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml
- Pictogrammes de danger





GHS02

· Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Polyisocyanate aliphatique

4-méthylpentane-2-one

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

acétate de n-butyle

· Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

· vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

· **Description**: Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux

Composants contribuat	· Composants contribuant aux dangers:		
CAS: 28182-81-2 Numéro CE: 931-274-8 Reg.nr.: 01-2119485796-17	Polyisocyanate aliphatique Acute Tox. 4, H332; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	50-75%	
CAS: 108-10-1 EINECS: 203-550-1 Reg.nr.: 01-2119473980-30	4-méthylpentane-2-one ♦ Flam. Liq. 2, H225; ♦ Carc. 2, H351; ♦ Acute Tox. 4, H332; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336, EUH066	25-50%	
CAS: 108-65-6 EINECS: 203-603-9 Reg.nr.: 01-2119475791-29	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle Flam. Liq. 3, H226	10-25%	
CAS: 123-86-4 EINECS: 204-658-1 Reg.nr.: 01-2119485493-29	acétate de n-butyle ♦ Flam. Liq. 3, H226; ♦ STOT SE 3, H336, EÜH066	<3%	
Numéro CE: 918-668-5 Reg.nr.: 01-2119455851-35	Hydrocarbures aromatiques, C9 ♦ Flam. Liq. 3, H226; ♦ Asp. Tox. 1, H304; ♦ Aquatic Chronic 2, H411; ♦ STOT SE 3, H335; STOT SE 3, H336	<3%	

Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

- FR

Page : 3/11

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2023 Numéro de version 9 (remplace la version 8) Révision: 18.01.2023

Nom du produit 3K KIT CLEAR COAT CAR LIGHTS Hardener

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

· après inhalation :

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

- après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.
- · après ingestion: Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- · Moyens d'extinction: CO2, sable, poudre d'extinction. ne pas utiliser d'eau.
- Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

5.3 Conseils aux pompiers

Equipement spécial de sécurité :

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie

Porter un vêtement de protection totale

· Autres indications Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à une aération suffisante

Tenir éloignées les sources d'incendie

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines

Eviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air)

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre une charge électrostatique.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Stocker dans un endroit frais.

Ne conserver que dans le fût d'origine.

(suite page 4)

Page: 4/11

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2023 Numéro de version 9 (remplace la version 8) Révision: 18.01.2023

Nom du produit 3K KIT CLEAR COAT CAR LIGHTS Hardener

(suite de la page 3)

- · Indications concernant le stockage commun : non nécessaire
- · Autres indications sur les conditions de stockage :

Stocker au frais et au sec dans des fûts métalliques bien Termés Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

5-30°C

- · Classe de stockage : 3
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Com	Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :		
108-1	0-1 4-méthylpentane-2-one		
VLEP	Valeur momentanée: 208 mg/m³, 50 ppm		
	Valeur à long terme: 83 mg/m³, 20 ppm		

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

VLEP Valeur momentanée: 550 mg/m³, 100 ppm Valeur à long terme: 275 mg/m³, 50 ppm risque de pénétration percutanée

123-86-4 acétate de n-butyle

VLEP Valeur momentanée: 723 mg/m³, 150 ppm Valeur à long terme: 241 mg/m³, 50 ppm

Informations relatives à la réglementation VLEP: ED 1487 05.2021

· DNEL				
28182-81-2 Polyisocyanate aliphatique				
Inhalatoire	Aiguë local	1 mg/m3 (Travailleur)		
	Long terme local	0,5 mg/m3 (Travailleur)		
108-10-1 4	-méthylpentane-2-one			
Dermique	Long terme systémique	11,8 mg/kg/day (Travailleur)		
Inhalatoire	Long terme systémique	83 mg/m³ (Travailleur)		
	Aiguë local	208 mg/m³ (Travailleur)		
	Long terme local	83 mg/m³ (Travailleur)		
	Aiguë systémique	208 mg/m³ (Travailleur)		
108-65-6 a	cétate de 2-méthoxy-1-i	méthyléthyle		
Dermique	Long terme systémique	796 mg/kg/day (Travailleur)		
Inhalatoire	Long terme systémique	275 mg/m³ (Travailleur)		
	Long terme local	550 mg/m3 (Travailleur)		
123-86-4 a	cétate de n-butyle			
Dermique	Aiguë systémique	11 mg/kg bw/day (Travailleur)		
	Long terme systémique	11 mg/kg bw/day (Travailleur)		
Inhalatoire	Long terme systémique	300 mg/m3 (Travailleur)		
	Aiguë local	600 mg/m³ (Travailleur)		
	Long terme local	300 mg/m³ (Travailleur)		
	Aiguë systémique	600 mg/m³ (Travailleur)		
Hydrocarb	ures aromatiques, C9	<u> </u>		
Dermique	Long terme systémique	25 mg/kg bw/day (Travailleur)		
Inhalatoire	Long terme systémique	100 mg/m3 (Travailleur)		

·PNEC

28182-81-2 Polyisocyanate aliphatique

PNEC 0,127 mg/l (Aqua (eau douce))

1,27 mg/l (Aqua (intermittent))

0,0127 mg/l (Aqua (marine))

266.700 mg/kg (Sédiments d'eau douce)

26.670 mg/kg (Sédiments de l'eau de mer)

38,3 mg/l (Station d'épuration)

53.182 mg/kg (Sol)

(suite page 5)

Page : 5/11

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2023 Numéro de version 9 (remplace la version 8) Révision: 18.01.2023

Nom du produit 3K KIT CLEAR COAT CAR LIGHTS Hardener

(suite de la page 4)

108-10-1 4-méthylpentane-2-one

PNEC 0,6 mg/l (Aqua (eau douce))

0,06 mg/l (Aqua (marine))

8,27 mg/kg (Sédiments d'eau douce)

0,83 mg/kg (Sédiments de l'eau de mer)

27,5 mg/l (Station d'épuration)

1,3 mg/kg (Sol)

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

PNEC 0,635 mg/l (Aqua (eau douce))

1,27 mg/l (Aqua (intermittent))

0,0127 mg/l (Aqua (marine))

26.670 mg/kg (Sédiments de l'eau de mer)

38,3 mg/l (Station d'épuration)

53.182 mg/kg (Sol)

123-86-4 acétate de n-butyle

PNEC 0,18 mg/l (Aqua (eau douce))

0,36 mg/ml (Aqua (intermittent))

0,018 mg/ml (Aqua (marine))

0,981 mg/kg (Sédiments d'eau douce)

0,0981 mg/kg (Sédiments de l'eau de mer)

35,6 mg/l (Station d'épuration)

0,09 mg/kg (Sol)

Indications complémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

- · Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- Mesures générales de protection et d'hygiène :

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Protection respiratoire :

En cas d'exposition faible ou de courte durée, filtre respirateur; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Filter A (EN 14387)

Protection des mains :



Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Tous gants de protection chimique certifiés selon la norme EN 374

Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Valeur pour la perméabilité: taux 6 > 480 minutes.

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques.

(suite page 6)

Page: 6/11

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Révision: 18.01.2023 Date d'impression: 24.01.2023 Numéro de version 9 (remplace la version 8)

Nom du produit 3K KIT CLEAR COAT CAR LIGHTS Hardener

· Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielle

Indications générales.

· État physique liquide Couleur: incolore Odeur: fruitée · Seuil olfactif: Non déterminé. Point de fusion : non déterminé

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition 116 °C

· Inflammabilité Facilement inflammable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

Non déterminé. · inférieure : supérieure : Non déterminé.

· Point d'éclair : 23 °C (ASTM D93 2a (closed cup))

· Température de décomposition : Non déterminé.

· pH Le mélange n'est pas soluble (dans l'eau).

· Viscosité :

· Viscosité cinématique Non déterminé. · dynamique : Non déterminé.

· Solubilité

· l'eau : non ou peu miscible · Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) Non déterminé. Pression de vapeur : Non déterminé.

Densité et/ou densité relative

· Densité : non déterminée

· Densité relative, à 20 °C 0.96

Densité de vapeur: Non déterminé.

9.2 Autres informations

Aspect:

· Forme : liquide

· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.

· Température d'auto-inflammation Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs

vapeur-air peuvent se former.

· Modification d'état

· Vitesse d'évaporation. Non déterminé.

· Informations concernant les classes de danger physique

· Substances et mélanges explosibles néant · Gaz inflammables néant · Aérosols néant · Gaz comburants néant · Gaz sous pression néant

· Liquides inflammables Liquide et vapeurs très inflammables.

· Matières solides inflammables · Substances et mélanges autoréactifs néant · Liquides pyrophoriques néant Matières solides pyrophoriques néant Matières et mélanges auto-échauffants néant · Substances et mélanges qui dégagent des gaz

inflammables au contact de l'eau néant Liquides comburants néant

· Matières solides comburantes néant · Peroxydes organiques néant · Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux néant

(suite page 7)

Page: 7/11

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Révision: 18.01.2023 Date d'impression: 24.01.2023 Numéro de version 9 (remplace la version 8)

Nom du produit 3K KIT CLEAR COAT CAR LIGHTS Hardener

(suite de la page 6)

Explosibles désensibilisés

néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Formation de mélanges gazeux explosifs au contact de l'air
- · 10.4 Conditions à éviter Chaleur. Les surfaces chaudes. Sources d'ignition. Flames.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- · Toxicité aiguë · Nocif par inhalation

	Toxiche algue : Nocii par innaiation.			
	· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :			
	28182-81-2 Polyisocyanate aliphatique			
Г	Oral	LD50	>2.500 mg/kg (rat)	
	Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rat)	
Г	108-10-1 4-méthylpentane-2-one			
Г	Oral	LD50	2.100 mg/kg (rat)	
	Dermique	LD50	16.000 mg/kg (Lapin)	
Г	108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle			
Г	Oral	LD50	8.500 mg/kg (rat)	
Г	123-86-4 acétate de n-butyle			
Г	Oral	LD50	14.000 mg/kg (rat)	
	Hydrocari	bures	aromatiques, C9	

Oral LD50 >2.000-≤5.000 mg/kg (rat) Dermique | LD50 | >2.000 mg/kg (Lapin)

de la peau : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

des yeux : Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation: Peut provoquer une allergie cutanée.

- · Mutagénicité sur les cellules germinales Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicite		
· Toxicité aquatique :		
28182-81-2 Polyisocyanate aliphatique		
EC10 >100 /48 hr (Daphnia magna) (OECD 202)		
EC50 (72 hr) 3.828 mg/l (Activer boues) (OECD 209)		
LC50 (96 hr) >100 mg/l (Brachydanio rerio)		
108-10-1 4-méthylpentane-2-one		
EC50 (48 hr) >200 mg/l (Crustacés)		
	(suite page 8)	

Page: 8/11

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2023 Numéro de version 9 (remplace la version 8) Révision: 18.01.2023

Nom du produit 3K KIT CLEAR COAT CAR LIGHTS Hardener

	(suite de la page 7)
LC50 (96 hr)	>179 mg/l (Poisson)
108-65-6 acét	ate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle
EC50 (48 hr) >100 mg/l (Crustacés)	
EC50 (72 hr)	>100 mg/l (Algues)
LC50 (96 hr)	>100 mg/l (Poisson)
NOEC	100 mg/l (Crustacés)
	>10 mg/l (Poisson)
123-86-4 acétate de n-butyle	
EC50 (48 hr)	44 mg/l (Daphnia magna)
EC50 (72 hr)	674,7 mg/l (Desmodesmus subspicatus)
LC50 (48 hr)	44 mg/l (Daphnia magna)
LC50 (96 hr)	18 mg/l (Pimephales promelas)
NOEC (72 hr)	200 mg/l (Desmodesmus subspicatus)
Hydrocarbure	es aromatiques, C9
EL50 (48 hr)	3,2 mg/l (Daphnia magna)
LL50 (96 hr)	9,2 mg/l (Oncorhynchus mykiss)
NOEC (72 hr)	1 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
· 42 2 Darois	tanco et dégradabilité Des destres informations insortentes disposibles

- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.
- 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

- 12.7 Autres effets néfastes
- · Remarque: Nocif pour les poissons.
- Autres indications écologiques :
- Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre) : peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Nocif pour les organismes aquatiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation : Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Catalogu	Catalogue européen des déchets		
08 00 00	DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBU- TION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRES D'IMPRESSION		
08 01 00	déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis		
08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses		
HP3	Inflammable		
HP4	Irritant - irritation cutanée et lésions oculaires		
HP5	Toxicité spécifique pour un organe cible (STOT)/toxicité par aspiration		
HP7	Cancérogène		
HP13	Sensibilisant		
HP14	Écotoxique		

· Emballages non nettoyés :

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

– FR

Page: 9/11

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Révision: 18.01.2023 Date d'impression : 24.01.2023 Numéro de version 9 (remplace la version 8)

Nom du produit 3K KIT CLEAR COAT CAR LIGHTS Hardener

(suite de la page 8)

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport	
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification ADR, IMDG, IATA	UN1263
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU ADR	1263 MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES, Dispositions spéciales 640D
IMDG, IATA	PAINT RELATED MATERIAL
14.3 Classe(s) de danger pour le transport ADR	
Classe Étiquette	3 (F1) Liquides inflammables.
IMDG, IATA	
Class Label	3 Liquides inflammables. 3
14.4 Groupe d'emballage ADR, IMDG, IATA	II .
14.5 Dangers pour l'environnement Polluant marin :	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Indice Kemler : No EMS :	Attention: Liquides inflammables. 30 F-E,S-E
Stowage Category	B
14.7 Transport maritime en vrac conformément au instruments de l'OMI	X Non applicable.
Indications complémentaires de transport :	• •
ADR Quantités limitées (LQ) Quantités exceptées (EQ)	5L Code: E2 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml
Catégorie de transport Code de restriction en tunnels	Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml 2 D/E
IMDG Limited quantities (LQ) Excepted quantities (EQ)	5L Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml
"Règlement type" de l'ONU:	UN 1263 MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES, DISPOSITIONS SPÉCIALES 640D, 3, II

Page: 10/11

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 24.01.2023 Numéro de version 9 (remplace la version 8) Révision: 18.01.2023

Nom du produit 3K KIT CLEAR COAT CAR LIGHTS Hardener

(suite de la page 9)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Directive 2012/18/UE
- Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t
- · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques - Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

· Prescriptions nationales :

Directives techniques air :

Classe	Part en %
NK	29,8

Classe de pollution des eaux : Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

Liquide et vapeurs très inflammables. H225

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux. H319

Nocif par inhalation. H332

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

· Service établissant la fiche technique : Service protection de l'environnement

· Date de la version précédente: 17.06.2022

· Numéro de la version précédente: 8

Acronymes et abréviations:

RID: Règiement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

(suite page 11)

Page: 11/11

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2023 Numéro de version 9 (remplace la version 8) Révision: 18.01.2023

Nom du produit 3K KIT CLEAR COAT CAR LIGHTS Hardener

(suite de la page 10)

LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2
Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie - Catégorie 1
Aquatic Chronic 2: Danger spour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique-

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2 Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

* Données modifiées par rapport à la version précédente *



Page : 1/10

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2023 Numéro de version 8 (remplace la version 7) Révision: 18.01.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit
- Nom du produit 3K KIT CLEAR COAT CAR LIGHTS Protector
- · Code du produit 85792C
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
 POUR USAGE PROFESSIONNEL ET INDUSTRIEL SEULEMENT
- · Emploi de la substance / de la préparation Protection de surface
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur :

KENT France SAS 29 RUE CHARLES EDOUARD JEANNERET TECHNOPARC 78300 POISSY

Tel: 01 82 03 02 15 Heures de bureau, de 08.00 à 17.00

Fax: 01.82.03.02.82 SDS@kenteurope.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre anti-poison 24 heures le numéro de téléphone d'urgence ORFILA (INRS):+ 33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.



Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

- 2.2 Éléments d'étiquetage
- · **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- Pictogrammes de danger





GHS02

GHS07

- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

1-méthoxypropane-2-ol acétate d'éthyle

Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les vapeurs.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

Indications complémentaires:

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

(suite page 2)

Page: 2/10

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2023 Numéro de version 8 (remplace la version 7) Révision: 18.01.2023

Nom du produit 3K KIT CLEAR COAT CAR LIGHTS - Protector

(suite de la page 1)

- Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml
- · Pictogrammes de danger





SHS02 GHS03

· Mention d'avertissement Danger

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

1-méthoxypropane-2-ol

acétate d'éthyle

· Mentions de danger néant

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation.

Ne pas fumer.

P261 Éviter de respirer les vapeurs.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· **PBT:** Non applicable. · **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Mélanges

· Description : Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux

Composants contribua	nt aux dangers:	
CAS: 107-98-2 EINECS: 203-539-1 Reg.nr.: 1-2119457435-35	1-méthoxypropane-2-ol ∳ Flam. Liq. 3, H226; ∳ STOT SE 3, H336	25-50%
CAS: 141-78-6 EINECS: 205-500-4 Reg.nr.: 1-2119475103-46	acétate d'éthyle ∳ Flam. Liq. 2, H225; ∳ Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336, EUH066	25-50%
CAS: 110-19-0 EINECS: 203-745-1 Reg.nr.: 01-2119488971-22	acétate d'isobutyle ∳ Flam. Liq. 2, H225; ∳ STOT SE 3, H336, EUH066	5-10%
CAS: 1589-47-5 EINECS: 216-455-5	2-méthoxypropanol ♦ Flam. Liq. 3, H226; ♦ Repr. 1B, H360D; ♦ Eye Dam. 1, H318; ♦ Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H335	<0,25%

Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

· Indications générales : Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

· après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

- après contact avec les yeux: Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.
- après ingestion : Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

Page: 3/10

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2023 Numéro de version 8 (remplace la version 7) Révision: 18.01.2023

Nom du produit 3K KIT CLEAR COAT CAR LIGHTS - Protector

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou brouillard d'eau. Combattre les foyers importants par de brouillard d'eau ou de la mousse résistant à l'alcool.

· Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :

Jet d'eau à grand débit.

Fau

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

5.3 Conseils aux pompiers

Equipement spécial de sécurité :

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie

Porter un appareil de protection respiratoire.

Autres indications Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à une aération suffisante

Tenir éloignées les sources d'incendie

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines

Eviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air)

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

Eviter le dégagement d'aérosols.

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre une charge électrostatique.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

· Stockage :

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Stocker dans un endroit frais.

· Indications concernant le stockage commun : non nécessaire

· Autres indications sur les conditions de stockage :

5-30°C

Stocker au frais et au sec dans des fûts métalliques bien fermés

· Classe de stockage : 3

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

107-98-2 1-méthoxypropane-2-ol

VLEP | Valeur momentanée: 375 mg/m³, 100 ppm

Valeur à long terme: 188 mg/m³, 50 ppm

risque de pénétration percutanée

(suite page 4)

Page: 4/10

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2023 Numéro de version 8 (remplace la version 7) Révision: 18.01.2023

Nom du produit 3K KIT CLEAR COAT CAR LIGHTS - Protector

(suite de la page 3) 141-78-6 acétate d'éthyle VLEP Valeur momentanée: 1468 mg/m³, 400 ppm Valeur à long terme: 734 mg/m³, 200 ppm 110-19-0 acétate d'isobutyle VLEP Valeur momentanée: 723 mg/m³, 150 ppm Valeur à long terme: 241 mg/m³, 50 ppm Informations relatives à la réglementation VLEP: ED 1487 05.2021 DNEL 107-98-2 1-méthoxypropane-2-ol Dermique Long terme systémique 50,6 mg/kg/day (Travailleur) Inhalatoire Long terme systémique 369 mg/m³ (Travailleur) Aiguë systémique 553,5 mg/m³ (Travailleur) 141-78-6 acétate d'éthyle Dermique | Long terme systémique | 63 mg/kg bw/day (Travailleur) Inhalatoire Long terme systémique 734 mg/m3 (Travailleur) Aiguë local 1.468 mg/m3 (Travailleur) Long terme local 734 mg/m3 (Travailleur) Aiguë systémique 1.468 mg/m3 (Travailleur) 110-19-0 acétate d'isobutyle Dermique | Long terme systémique | 4,95 mg/kg (Travailleur) Inhalatoire Long terme systémique 243 mg/m3 (Travailleur) ·PNEC 107-98-2 1-méthoxypropane-2-ol PNEC 10 mg/l (Aqua (eau douce)) 1 mg/ml (Aqua (marine)) 41,6 mg/kg (Sédiments d'eau douce) 41,7 mg/kg (Sédiments de l'eau de mer) 100 mg/l (Station d'épuration) 2,47 mg/kg (Sol) 141-78-6 acétate d'éthyle PNEC 0,24 mg/l (Aqua (eau douce)) 0,024 mg/l (Aqua (marine)) 1,15 mg/kg (Sédiments d'eau douce) 0,115 mg/kg (Sédiments de l'eau de mer) 650 mg/l (Station d'épuration) 110-19-0 acétate d'isobutyle PNEC 0,17 mg/l (Aqua (eau douce))

· Indications complémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

- Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- Mesures générales de protection et d'hygiène :

0,877 mg/l (Sédiments d'eau douce) 0,017 mg/l (Sédiments de l'eau de mer)

200 mg/l (Station d'épuration)

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Protection respiratoire :

En cas d'exposition faible ou de courte durée, filtre respirateur; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Filter A (EN 14387)

(suite page 5)

Page: 5/10

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2023 Numéro de version 8 (remplace la version 7) Révision: 18.01.2023

Nom du produit 3K KIT CLEAR COAT CAR LIGHTS - Protector

(suite de la page 4)

Protection des mains :



Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Tous gants de protection chimique certifiés selon la norme EN 374

Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

1,45 kgPa

Temps de pénétration du matériau des gants

Valeur pour la perméabilité: taux 6 > 480 minutes.

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques.

Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.

État physique
Couleur : incolore
Odeur : fruitée
Seuil olfactif: Non déterminé.
Point de fusion : -96 °C

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition 77 °C

· Inflammabilité Facilement inflammable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

· inférieure :1,7 Vol % (1-methoxypropan-2-ol)· supérieure :11,5 Vol % (1-methoxypropan-2-ol)· Point d'éclair :23 °C (ASTM D93 2a (closed cup))

* Température de décomposition : Non déterminé.

· pH à 20 °C 7

Viscosité :

Viscosité cinématique <20,5 mm2/s dynamique : Non déterminé.

Solubilité

· l'eau : non ou peu miscible · Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) à 20 °C 0,37 log POW

Pression de vapeur à 25 °C:

Densité et/ou densité relative

Densité : non déterminée

Densité relative. à 20 °C 880

Densité de vapeur: Non déterminé.

9.2 Autres informations

Aspect:

Forme: liquide

(suite page 6)

Page: 6/10

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2023 Numéro de version 8 (remplace la version 7) Révision: 18.01.2023

Nom du produit 3K KIT CLEAR COAT CAR LIGHTS - Protector

(suite de la page 5)

Indications importantes pour la protection de la santé et

de l'environnement ainsi que pour la sécurité.

Température d'auto-inflammation 286 °C

Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs

vapeur-air peuvent se former.

· Teneur en solvants :

solvants organiques

VOC(RFU)580

· Modification d'état · Vitesse d'évaporation. à 20 °C

2,9 (Ethyl acetate)

· Informations concernant les classes de danger physique

Substances et mélanges explosibles néant Gaz inflammables néant Aérosols néant Gaz comburants néant Gaz sous pression néant néant

Liquides inflammables Liquide et vapeurs très inflammables.

Matières solides inflammables
Substances et mélanges autoréactifs
héant
Liquides pyrophoriques
Matières solides pyrophoriques
Matières et mélanges auto-échauffants
Substances et mélanges qui dégagent des gaz
inflammables au contact de l'eau
héant
Liquides comburants
Matières solides comburantes
héant

· Matières solides comburantes néant · Peroxydes organiques néant · Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux néant · Explosibles désensibilisés néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Formation de mélanges gazeux explosifs au contact de l'air
- · 10.4 Conditions à éviter Chaleur. Les surfaces chaudes. Sources d'ignition. Flames.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux:

monoxyde de carbone Dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- Toxicité aiguë: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

	· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :		
107-98-2 1-méthoxypropane-2-ol			
Oral	LD50 5.000 mg/kg (rat)		
Dermique	LD50 13.500 mg/kg (Lapin)		
141-78-6	acétate d'éthyle		
Oral	LD50 4.935 mg/kg (rbt)		
110-19-0	acétate d'isobutyle		
Oral	LD50 4.763 mg/kg (rbt)		

- de la peau : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- des yeux : Provoque une sévère irritation des yeux.
- Sensibilisation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Mutagénicité sur les cellules germinales Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 7)

Page: 7/10

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2023 Numéro de version 8 (remplace la version 7) Révision: 18.01.2023

Nom du produit 3K KIT CLEAR COAT CAR LIGHTS - Protector

(suite de la page 6)

- Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · 11.2 Informations sur les autres dangers
- Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

Toxicité aquatique :

107-98-2 1-méthoxypropane-2-ol		
EC50 (48 hr)	>1.000 mg/l (Selenastrum capricornutum)	

23.300 mg/l (Daphnia magna) LC50 (96 hr) 6.812 mg/l (Leuciscus Idus)

>1.000 mg/l (Pimephales promelas)

141-78-6 acétate d'éthyle

EC50 (48 hr) 165 mg/l (Daphnia magna)

EC50 (72 hr) >900 mg/l (Algues)

LC50 (96 hr) 230 mg/l (Pimephales promelas)

110-19-0 acétate d'isobutyle

EC50 (48 hr) 25 mg/l (Crustacés)

EC50 (72 hr) 370 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)

LC50 (96 hr) 17 mg/l (Poisson)

NOEC 23 mg/l (Daphnia magna) (OECD 211)

- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · **vPvB:** Non applicable.
- 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

- 12.7 Autres effets néfastes
- · Autres indications écologiques :
- Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre) : peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- Recommandation : Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Catalogu	· Catalogue européen des déchets		
08 00 00	DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBU- TION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRES D'IMPRESSION		
08 01 00	déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis		
08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses		
HP3	Inflammable		
HP4	Irritant - irritation cutanée et lésions oculaires		
HP5	Toxicité spécifique pour un organe cible (STOT)/toxicité par aspiration		
	(suite page 8		

— FF

Page: 8/10

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Révision: 18.01.2023 Date d'impression : 24.01.2023 Numéro de version 8 (remplace la version 7)

Nom du produit 3K KIT CLEAR COAT CAR LIGHTS - Protector

(suite de la page 7)

· Emballages non nettoyés :

· Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

44.4 Nov. (v. ONIII	
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification ADR, IMDG, IATA	UN1263
· · · ·	OIVIZ00
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	
ADR	1263 MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES, Dispositions
IMDG, IATA	spéciales 640D PAINT RELATED MATERIAL
	PAINT RELATED WATERIAL
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
ADR	
Classe	3 (F1) Liquides inflammables.
Étiquette	3
IMDG, IATA	
2 C ,	
Class	3 Liquides inflammables.
Label	3
14.4 Groupe d'emballage ADR, IMDG, IATA	II
	II .
14.5 Dangers pour l'environnement	
Polluant marin :	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par	
l'utilisateur	Attention: Liquides inflammables.
Indice Kemler:	33
No EMS:	F-E, <u>S-E</u>
Stowage Category	В
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux	(
instruments de l'OMI	Non applicable.
Indications complémentaires de transport :	
Quantités limitées (LQ)	5L
Quantités exceptées (EQ)	Code: E2
, v ,	Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml
	Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml
Catégorie de transport	2
Code de restriction en tunnels	D/E
IMDG	
Limited quantities (LQ)	5L
Excepted quantities (EQ)	Code: E2
	Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml
	maximam not quantity per outer packaging. ood ini

Page: 9/10

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 24.01.2023 Numéro de version 8 (remplace la version 7) Révision: 18.01.2023

Nom du produit 3K KIT CLEAR COAT CAR LIGHTS - Protector

(suite de la page 8)

· "Règlement type" de l'ONU:

UN 1263 MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES, DISPOSITIONS SPÉCIALES 640D, 3, II

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Directive 2012/18/UE
- Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t
- · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques - Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

- · Prescriptions nationales :
- Directives techniques air :

Classe	Part en %
NK	100,0

Classe de pollution des eaux : Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant

15.2 Evaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

Liquide et vapeurs très inflammables. H225

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Provoque une irritation cutanée H315

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H360D Peut nuire au fœtus.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

- · Service établissant la fiche technique : Service protection de l'environnement
- Date de la version précédente: 02.12.2021
- · Numéro de la version précédente: 7

Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

(suite page 10)

Page: 10/10

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.01.2023 Numéro de version 8 (remplace la version 7) Révision: 18.01.2023

Nom du produit 3K KIT CLEAR COAT CAR LIGHTS - Protector

(suite de la page 9)

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances ELINCS: European List of Notified Chemical Substances CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society) DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH) PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2
Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
Exp. Dem 1: Listages exploites exploites exploites (2016) Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
Repr. 1B: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 1B
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

* Données modifiées par rapport à la version précédente *